



**HAL**  
open science

## ” Libéralisme ” : un répertoire de fausses évidences

Lucien Jaume

► **To cite this version:**

| Lucien Jaume. ” Libéralisme ” : un répertoire de fausses évidences. 2007. <hal-00972927>

**HAL Id: hal-00972927**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-00972927v1>**

Submitted on 3 Apr 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## « Libéralisme » : un répertoire de fausses évidences

Par Lucien Jaume

C'est un curieux parcours qu'accomplit la notion de « libéralisme » : elle a toutes les chances de se retrouver au cœur de la campagne pour l'élection présidentielle, en perdant toujours davantage de sa clarté intellectuelle et de sa portée historique. En effet, le libéralisme en France jouit aujourd'hui d'une sorte d'évidence indiscutée : tout le monde ou presque croit savoir qu'il est synonyme de la mondialisation actuelle et des phénomènes qui l'accompagnent, comme les délocalisations, les mouvements des fonds de pension américains, les formes du « capitalisme prédateur » du type de l'OPA inamicale.

Le libéralisme, ce terme péjoratif, devient le synonyme du capitalisme pour la plus grande partie des médias et pour les partis politiques allant du centre à l'extrême-gauche, en passant par la gauche socialiste. Récemment Ségolène Royal a ainsi usé d'une formule très lapidaire : « le libéralisme, c'est le désordre »<sup>1</sup>. Les « méfaits du libéralisme » ? L'expression est devenue presque proverbiale.

Pour l'analyste des idéologies et pour l'historien de la pensée politique, il est opportun d'effectuer quelques rappels tout en procédant à deux questionnements : 1) Le libéralisme peut-il vraiment s'identifier au capitalisme ? 2) S'agit-il d'un phénomène bien connu, au point qu'on puisse le rattacher à une *tradition* attestée ?

Sur ces deux points, les choses ne sont pas si simples que le discours majoritaire pourrait le faire croire, et l'objet « libéralisme », à force d'être bien connu, n'est pas connu, comme dirait le philosophe Hegel<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Interview par Claude Moatti dans l'émission « Ripostes », Janvier 2007.

<sup>2</sup> Hegel appelle en philosophe à réfléchir sur les évidences d'opinion : « Ce qui est bien connu, justement parce qu'il est bien connu, n'est pas connu » (*Phénoménologie de l'esprit*, trad. Jean Hyppolite, Paris, Aubier, s. d. ; préface de Hegel, p. 28).

A – Le libéralisme n'est pas le capitalisme. Le capitalisme constitue une réalité, une organisation économique (de la production, des échanges, de la consommation), le libéralisme est une représentation intellectuelle, une vision du monde, éventuellement une (ou plutôt des) doctrine(s). Les effets actuels du discours politique naturalisent, ou réifient, ce qui est de l'ordre de la pensée, et pas des choses. Peut-être est-ce la conjoncture du référendum sur le traité constitutionnel européen qui a accéléré ce phénomène : le « collectif antilibéral » qui s'est créé a renforcé le sentiment que le Libéralisme, avec une majuscule, serait une réalité effective, un agent historique, une sorte de Goliath que chacun peut voir, constater dans ses effets, quasiment toucher. Du coup, le libéralisme définit la mondialisation elle-même. La « mondialisation libérale » est une expression qui affirme une identité tautologique, comme sous Brejnev, en Union soviétique, on parlait du « socialisme réel » ; de même qu'il était interdit d'interroger l'incarnation réussie (de l'idée socialiste à l'Etat soviétique), de même le discours commun tend à faire passer une pensée – du coup disqualifiée – pour des réalités économiques à coût social élevé.

Les Français se sentent-ils vivre à l'heure du « libéralisme réel » ? L'enquête *Louis Harris-Libération* de mai 2005 pourrait le faire croire : parmi les arguments qui ont le plus incité à voter Non au référendum européen, « refuser une Europe trop libérale » vient en second rang<sup>3</sup>, après « permettre de renégocier le traité » (38 %). On notera également que le désir d' « exprimer [son] mécontentement face à la situation économique et sociale actuelle », donc par rapport au gouvernement Raffarin, tient une place appréciable<sup>4</sup>. Pourtant, le terme « libéralisme » est nettement positif selon la deuxième vague du Baromètre du CEVIPOF<sup>5</sup>. Il resterait à s'assurer de ce que les Français mettent sous ce terme qui sert à beaucoup d'usages. Les uns y entendent la liberté comme valeur positive, les autres, le capitalisme prédateur et le champ libre accordé aux intérêts particuliers du fait du désengagement de l'Etat. Dans la vision française la plus traditionnelle, l'intérêt général s'identifie à la puissance publique, tandis que les intérêts particuliers, mus par le profit, sont ce qui menace l'intérêt général, et non pas ce qui concourt à son développement.

---

<sup>3</sup> Pour 32 %, *Libération* du 31 mai 2005.

<sup>4</sup> Pour 25 %, mais le total des réponses dépasse les 100 %

<sup>5</sup> Voir le BPF (2006-2007) CEVIPOF-ministère de l'Intérieur : le mot « libéralisme » est ressenti comme assez positif par 53 % des sondés, et très positif par 8 %.

Pourtant, il ne suffit pas de déréglementer ou de privatiser pour qu'on soit autorisé à voir là un effet ou une application du « libéralisme ». Il est temps de rappeler que la tradition libérale est tout autre.

B – Le libéralisme se présente sous trois aspects : les bases philosophiques, le libéralisme politique, le libéralisme économique<sup>6</sup>. Historiquement, la philosophie libérale a promu une « libération » (d'où le terme) vis-à-vis des deux grandes souverainetés : au temporel, l'Etat de la monarchie absolue, au spirituel l'Eglise catholique. C'est donc dans l'essor du scepticisme (Montaigne), de la tolérance (Milton, Locke) et pour une part (mais pas toujours) du protestantisme (Bayle) que l'on peut voir naître le libéralisme. Ensuite, chez Locke, Montesquieu, Kant, la philosophie libérale entend substituer le « gouvernement des lois » au pouvoir personnel et arbitraire du monarque de droit divin. Selon la célèbre formule de Locke, « Là où il n'est pas de loi, il n'est pas de liberté »<sup>7</sup>. Non seulement l'individu ne peut attendre protection que de la loi, elle-même fondée sur la séparation entre les pouvoirs (le législatif, l'exécutif et le judiciaire), mais l'Etat doit être lui-même contraint par la loi qu'il élabore : les démocraties sont d'inspiration « libérale » lorsqu'elles cherchent à rendre la justice indépendante du pouvoir exécutif et exigent de faire contrôler au moyen d'un juge constitutionnel la loi votée par le Parlement.

Dans sa tradition, le libéralisme n'est donc pas une pensée purement économique mais une vision des valeurs et des institutions indispensables à la protection des libertés publiques et des droits individuels. De plus, loin de se muer en plate apologie du capitalisme, il est souvent une forme de *critique* de la société, par exemple dans la théorie de la force et du danger de l'opinion (Tocqueville) ou dans l'école de jugement critique qu'il veut promouvoir (Benjamin Constant, Alain, Raymond Aron). Même Adam Smith est un vigoureux critique des défauts du marché et du capitalisme : il faut que le souverain surveille les marchands (dont l'intérêt est toujours de fausser les règles), empêche les ententes, combatte les monopoles. Et d'ajouter, avec Rousseau et avant Marx : « Le gouvernement civil est dans la réalité institué pour défendre les riches contre les pauvres », etc.<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> Voir le numéro hors-série du *Point*, « Les textes fondamentaux du libéralisme », n° 12, janvier-février 2007.

<sup>7</sup> Développé dans L. Jaume, *La liberté et la loi. Les origines philosophiques du libéralisme*, Paris, Fayard, 2000.

<sup>8</sup> On consultera la belle mise au point de Michaël Biziou : *Adam Smith et l'origine du libéralisme*, Paris, PUF, 2003 et sa participation au dossier sur Adam Smith dans *Sciences Humaines*, n° 179, février 2007.

Il faut signaler que c'est une particularité française, lourde de conséquences, d'avoir fortement séparé le libéralisme politique et le libéralisme économique. De même, les Français ont creusé la différence entre le libéralisme et la démocratie, notamment par le recours au suffrage censitaire. Cela tient non pas à la nature même des idées libérales, comme on le prétend souvent, mais à des causes historiques et sociologiques propres à la France : du fait de la phase de Terreur qui accompagna un temps la République (1793-1794) et de la décimation des élites dirigeantes (y compris dans la bourgeoisie), l'obsession des libéraux de gouvernement au XIXe siècle (jusqu'à Jules Ferry et ses amis républicains) fut de préserver l'Etat au milieu des déchirements et de fabriquer une *classe dirigeante*, . Le libéralisme n'est pas antagoniste avec la démocratie puisqu'il porte avec lui toute la modernité, du XVIIe siècle à nos jours : autonomie de l'individu, distinction du public et du privé, liberté de conscience, liberté de presse et d'opinion, séparation des pouvoirs. En France, l'instruction publique, la laïcité, la séparation de l'Eglise et de l'Etat sont des conquêtes redevables à la tradition libérale dont un Jules Ferry ou un Jean Jaurès se savaient très redevables. Le libéralisme de gouvernement a été un *libéralisme par l'Etat*, et non contre l'Etat<sup>9</sup>.

De ce fait, en économie, le libéralisme français n'a pas pris les développements observés en Angleterre. Les élites britanniques ont su unir l'aristocratie à la bourgeoisie pour renouveler la classe gouvernante, ouvrir progressivement le droit de vote aux couches populaires, pratiquer des politiques de secours social, accepter les exigences de la concurrence. Chez nous, malgré un Bastiat ou un Molinari, il faut attendre la *mano dura* du pouvoir d'Etat, avec Napoléon III, pour contraindre les patrons français au libre-échange : rien à voir avec la souplesse d'un Robert Peel en Angleterre, qui fait des Tories un groupe modernisateur et rejette une partie de la gauche whig dans le passivisme protectionniste ! L'incitation étatique à la française et la protection des structures économiques dépassées créent des continuités remarquables entre l'Ancien Régime et la France de la première révolution industrielle : le colbertisme est une idée vivace. Le général de Gaulle disait encore en 1963 à Alain Peyrefitte : « Que voulez-vous que j'y

---

<sup>9</sup> Il faudrait distinguer le courant individualiste et constitutionnaliste (Mme de Staël, Constant, Tocqueville), le courant orléaniste qui fut majoritaire et a gouverné (Guizot, les doctrinaires, les orléanistes), le courant minoritaire mais très dynamique du catholicisme libéral (Lacordaire, Montalembert, le second Lamennais). Voir cette analyse dans L. Jaume, *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Paris, Fayard, 1997, qui insiste sur l'importance de l'Etat napoléonien pour le libéralisme de gouvernement.

fasse, les entrepreneurs n'entreprennent pas (...) ! En France, il faut être l'Etat pour entreprendre de grandes choses »<sup>10</sup>.

Mais le même général de Gaulle a contraint, lui aussi, le patronat français à entrer dans la modernisation longtemps refusée, en procédant, le 1<sup>er</sup> janvier 1959, à la libération des échanges, conformément au plan Pinay-Rueff. A ce moment, la France de la Ve République décide que 90 % des échanges avec l'Europe et 50 % de ceux qui ont lieu avec la zone dollar sont rendus libres. Comme le montrent les historiens<sup>11</sup>, il y a là véritablement un tournant libéral de la politique française, lui-même inspiré par une pensée libérale, celle de Jacques Rueff.

On peut se demander aujourd'hui si la dénonciation du libéralisme ne va pas conduire à un nouveau protectionnisme d'esprit « national-patriote ». A deux grands moments, les dirigeants français ont choisi le protectionnisme par crainte des effets politiques de la concurrence économique. Avant 1914, la politique de Jules Méline visait à préserver les structures favorables au petit paysan propriétaire-exploitant, et à assurer l'équilibre entre ouvriers, employés, agriculteurs. A cette époque, les capitaux français préfèrent se placer à l'étranger, l'autofinancement patronal est jugé bien préférable à l'emprunt bancaire toujours suspect d'incertitude. Du coup, la France « apparaît comme un pays rentier qui vit du travail des autres » et, malgré sa seconde révolution industrielle, notre pays « vit sur une économie vieillie »<sup>12</sup>. Le refus de la modernisation des structures et de la concurrence qui, inévitablement, contraint à se renouveler, est exprimé une deuxième fois vers les années 1930 : le protectionnisme, le malthusianisme, la déflation permettent de maintenir les choses en l'état, de différer et de cacher la crise (krach de 1929), mais seulement pour quelques années. Le réveil sera rude, d'une part dans le choc de la guerre, d'autre part dans les conditions de la reconstruction. La classe dirigeante s'était vantée imprudemment de « l'îlot de prospérité » français (J. Tardieu) et de ne pas partager les erreurs de l'Amérique : le gigantisme, les investissements à grande échelle ; quant à la dévaluation, pratiquée par les autres pays, elle était considérée comme immorale. La France est vertueuse, écrivent avec ironie Serge Bernstein et Pierre Milza !

---

<sup>10</sup> Cité par Jacques Marseille, dans un article riche en données : « Autopsie d'un cadavre », *Le Point*, n° 1719, 25 août 2005, p. 91.

<sup>11</sup> Voir par exemple S. Bernstein et P. Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, Bruxelles, Editions Complexe, 1995, p. 950-956.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 81.

Ces deux tentations protectionnistes se sont soldées par des démentis considérables, puisque, en sauvant ce qui était menacé, on n'a pas anticipé l'avenir et cela fut payé à un prix beaucoup plus fort ensuite. Sommes-nous à la veille d'un troisième refus dont le « libéralisme » serait rendu responsable ? On mesure combien cette question mérite d'être éclaircie, puisque c'est l'Europe et l'euro qui à certains moments paraissent remis en question. Il vaudrait mieux que le choix ne s'opère pas en fonction de contrevérités et d'ignorances historiques.

C – De plus, la remise en question du libéralisme se limite-t-elle au domaine économique ? Ou bien faut-il penser que l'idée selon laquelle « il y a trop de liberté(s) » risque aussi de faire son chemin ? Apparemment, le mode de vie des Français est trop en contradiction avec une telle opinion, qui ne touche que certains milieux de la droite extrême. Pourtant, la confusion entre la critique du capitalisme et la critique du « libéralisme », la naturalisation-réification opérée sur le terme libéralisme produisent aussi des effets étonnants.

Les déclarations de Martine Aubry au dernier congrès du parti socialiste prêtent à réflexion :

« Le libéralisme imprime partout sa loi : dans l'économie (...), dans la société où les principes du libéralisme tendent à tout envahir, les cœurs et les esprits. L'individualisme fait rage, la liberté individuelle prend le pas sur la réduction des inégalités, la peur des autres s'accroît. Nos sociétés ne semblent plus avoir de sens : les familles sont éclatées, la solidarité de voisinage recule, l'acquisition des biens matériels semble devenir le seul objectif de vie ». <sup>13</sup>

Cette mise en cause *généralisée* du libéralisme – réponse à un libéralisme tenu lui-même pour généralisé – est en réalité ancienne dans notre histoire, notamment dans la mouvance du catholicisme qui combat la société moderne (le premier Lamennais, dans les années 1825-1829) : un périodique comme le *Mémorial catholique* s'attaque aux libéraux exactement dans les mêmes termes.

Le spécialiste des idées politiques se bornera donc à rappeler deux illusions qui sont solidaires entre elles : a) le libéralisme est nouveau (on dira ultra-libéralisme) puisque la

---

<sup>13</sup> M. Aubry, « Face au libéralisme une seule alternative : le socialisme », congrès national du PS, Le Mans, juillet 2005.

chute du Mur en 1989 et la mondialisation le font arriver à nos portes et jusque dans nos campagnes ; b) le libéralisme est ancien, puisque c'est la continuation d'un système sans lois ni règles depuis Adam Smith.

Le plus étrange est de voir des publications de haut niveau qui proposent, sur cette lancée, de « s'attaquer au tabou de la démocratie », parce que la *réalité libérale* aurait remplacé la réalité de l'Etat et du politique. José Saramago écrit en 2005 :

« Avec la mondialisation libérale, le marché est l'instrument par excellence de l'unique pouvoir digne de ce nom, le pouvoir économique et financier. Celui-ci n'est pas démocratique puisqu'il n'a pas été élu par le peuple, n'est pas géré par le peuple, et surtout parce qu'il n'a pas pour finalité le bonheur du peuple ». <sup>14</sup>

On se demande dès lors quel « pouvoir » reste possible, les autres n'étant pas « dignes de ce nom » ?

Dans le débat électoral, le mot « libéralisme » va-t-il servir de cible et d'exutoire pour le Grand Refus ? L'enjeu du printemps 2007 mérite sans doute plus de rationalité, plus de rigueur historique et moins d'affects passionnels. Toutes les fois que le libéralisme a été pris pour cible, et sur tous les continents, cela a mal fini. La réforme du capitalisme demanderait d'être réalisée en connaissance de cause.

Lucien JAUME, directeur de recherche au CNRS

---

<sup>14</sup> José Saramago, prix Nobel de littérature 1998, membre du parti communiste portugais, « S'attaquer au tabou de la démocratie », *Manière de voir* n° 83, bimestriel du *Monde diplomatique*, octobre-novembre 2005, p. 23. Titre du numéro : « Pour changer le monde ».